

CPR-200324 (extraordinaire)
UNIVERSITÉ DE MONCTON
COMITÉ DES PROGRAMMES
Réunion extraordinaire du 24 mars 2020
16 h
Conférence téléphonique
Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Gilles Roy, président

Pandurang Ashrit

Claudine Auger

Nicolette Belliveau

Yves Bourgeois

Lynne Castonguay, secrétaire

Marianne Cormier

Pierrette Fortin

Monique Levesque

Jean-François Thibault

Stéphanie Wheaton, registraire par intérim

PERSONNE EXCUSÉE : Francis Bourgoïn

INVITÉE : Elizabeth Dawes

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 16 h.

2. BUT DE LA CONVOCATION

Le président explique qu'il s'agit d'une réunion extraordinaire. Le Comité des programmes est saisi d'un dossier académique qui, habituellement, serait par la suite examiné par le Sénat académique. Toutefois, en raison de la pandémie de la COVID-19, le dossier sera par la suite examiné par l'Équipe décisionnelle (équipe d'urgence).

Les éléments examinés sont :

- Le règlement 8.12 (Plan de cours)
- Les critères d'évaluation
- Le règlement 8.11 (Probation)

2. BUT DE LA CONVOCATION (suite)

- Le règlement 8.6 (Évaluation finale)
- Le calendrier des évaluations
- Le retrait d'un cours – Prolongation de la date finale
- La gestion des dossiers – Prolongation de la date limite
- Les admissions pour la session d'automne 2020
- L'accès aux cours en ligne
- Les demandes de révision de notes

3. RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Note : Les points 3.1 à 3.5 de l'ordre du jour sont examinés ensemble.

Le Comité des programmes passe en revue une note de service en date du 24 mars 2020 ayant comme objet « Mise à jour sur le déroulement de la fin de session (Hiver 2020). » Cette note dresse les balises mises en place pour assurer le bon déroulement de la fin de session.

Cette note adresse plusieurs éléments clefs de la fin de session :

- Les membres du personnel enseignant doivent respecter le plan de cours dans la mesure du possible.
- Chaque étudiante et étudiant inscrit à la session d'hiver 2020 aura l'option de demander que l'attribution de sa note pour l'évaluation globale d'un cours se fasse selon le critère d'évaluation succès (S) / insuccès (NS) plutôt que selon le système alphabétique habituel (A+ à E).
- Le règlement sur la probation est suspendu pendant la session d'hiver 2020.
- Les membres du personnel enseignant doivent respecter le règlement 8.6 (évaluation finale du résultat obtenu dans un cours).
- Les évaluations auront lieu du 20 au 30 avril 2020.
- La date limite pour se retirer d'un cours est prolongée, de façon exceptionnelle, jusqu'au lundi 6 avril 2020 inclusivement, et ce, sans remboursement.
- Pour les membres du personnel enseignant, la date limite pour la remise des notes finales est reportée au vendredi 8 mai 2020 à 9 h.
- Les consultations doivent se faire à distance par Skype, courriels ou par téléphone.
- Des ressources d'ordre technique ou pédagogique sont disponibles sur le site Web de la DGT.

Le Comité des programmes note que la RVD s'est réunie à plusieurs reprises afin d'analyser les mesures proposées. Tenant compte des circonstances exceptionnelles que nous vivons en raison de la pandémie de la COVID-19, les mesures proposées sont raisonnables selon la RVD.

Le Comité des programmes discute longuement de la deuxième puce du point 1 (à la page 1 de la note). Il est proposé de laisser le choix à l'étudiante ou l'étudiant de la

3. RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES (suite)

pondération accordée à une épreuve. Après discussion, le Comité des programmes, à l'amiable, considère que cette puce est trop « large » et qu'il est préférable de la retirer de la note.

Autres points :

- Page 4, puce 2 : on suggère d'ajouter le courriel comme moyen pour la consultation.
- Ajouter dans la note de service que la lettre « S » ne modifie pas la moyenne.

Le Comité des programmes mentionne à la vice-rectrice adjointe qu'il est important d'aviser les étudiantes et les étudiants de l'impact de choisir la note « S » par opposition à une note alphabétique dans le calcul de la moyenne finale.

Par ailleurs, le Comité note que les examens « minutes » sont déconseillés.

R : 01-CPR-200324

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« En raison de l'épidémie de la COVID-19, le Comité des programmes recommande à l'Équipe décisionnelle que les membres du personnel enseignant respectent l'esprit du plan de cours dans la mesure du possible conformément au règlement 8.12 des règlements universitaires du Sénat académique. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

R : 02-CPR-200324

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« En raison de l'épidémie de la COVID-19, que chaque étudiante ou étudiant inscrit à la session d'hiver 2020 ait l'option de demander au plus tard le 17 avril 2020 que l'attribution de sa note pour l'évaluation globale d'un cours se fasse selon le critère d'évaluation succès (S) / insuccès (NS) plutôt que selon le système alphabétique habituel (de A+ à E). »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

R : 03-CPR-200324

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« En raison de l'épidémie de la COVID-19, que l'application du règlement universitaire sur la probation, sur la suspension et sur l'exclusion (8.11.4 à 8.11.9) soit suspendue pour les étudiantes et les étudiants qui n'atteignent pas les exigences minimales pendant le semestre d'hiver 2020. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

4.3 Date d'inscription des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants

Le Comité des programmes discute de la date d'inscription des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. La date au calendrier est le 4 avril prochain. En raison de la propagation de la COVID-19, l'appui réservé aux étudiantes et étudiants sera différent. Les gens veulent que les étudiantes et les étudiants soient bien guidés. Certains membres de la communauté universitaire souhaitent que l'on reporte l'inscription au 3 juin 2020. Certains membres du Comité des programmes sont partagés sur la question. Il y a lieu d'y réfléchir. Le sujet sera à l'ordre du jour de la RVD et de la RDD également.

4. LES ADMISSIONS POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2020

Point reporté à une prochaine réunion.

5. L'ACCÈS AUX COURS EN LIGNE

Point reporté à une prochaine réunion.

6. AUTRES

Aucune question n'est soulevée.

7. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 17 h 30.


Lynne Castonguay, secrétaire générale